

Le grand rendez-vous de l'achat public

**21, 22 & 23** NOVEMBRE 2017 PARIS > PORTE DE VERSAILLES

Mardi 21 novembre

#### Eclairage public.

Les obligations réglementaires françaises et européennes face aux investissements. Analyse et explications.

#### Mercredi 22 novembre

#### **Eclairage intérieur des bâtiments publics**

(bureaux, écoles, salles polyvalentes...) : quels enjeux, quelles solutions ?

jeudi 23 novembre

LED et éclairage public :

pollution lumineuse, santé, securité, performances. Etat des lieux et analyse











Le grand rendez-vous de l'achat public

**21, 22 & 23 NOVEMBRE 2017** PARIS > PORTE DE VERSAILLES

# Eclairage intérieur des bâtiments publics (bureaux, écoles, salles polyvalentes...):

quels enjeux, quelles solutions?











Le grand rendez-vous de l'achat public

**21, 22 & 23 NOVEMBRE 2017** PARIS > PORTE DE VERSAILLES

#### Introduction

#### Marie-Pierre ALEXANDRE

# Directrice générale de l'AFE Directrice de la publication – revue LUX















## Eclairage intérieur :

- Des enjeux économiques plus importants qu'en éclairage extérieur (7 TWh consommés en éclairage intérieur contre 5,6 en éclairage extérieur)
- BEPOS : l'éclairage devient le 1<sup>er</sup> poste de consommation d'électricité
- Potentiel d'économies évidents : utilisation de gestion (des LED) et de la lumière du jour (gratuite)





salondesmaires.com in 🕤 💟

**INFO**PRO





- La qualité de la lumière doit être assurée
- Des besoins différents selon les tâches à accomplir et l'âge de l'usager
- Une approche qualitative de l'éclairage nécessite une connaissance de la vision







# **Eclairage intérieur :**

Le besoin physiologique, en matière de lumière, est au cœur des préoccupations de notre Association. Pour cela, nous avons créé un «Collège santé » regroupant des ophtalmologistes, des chronophotobiologistes, des chercheurs, des enseignants et présidé par le Pr. Christian Corbé, président d'honneur de notre Association, Professeur d'Ophtalmologie et de Physiopathologie sensorielle aéronautique et spatiale qui, par leurs travaux, sont à même de définir le besoin de lumière de l'homme, tout au long de sa vie et quelle que soit la qualité de sa vision.











Le grand rendez-vous de l'achat public

21, 22 & 23 NOVEMBRE 2017 PARIS > PORTE DE VERSAILLES

# Eclairage intérieur : quels enjeux, quelles solutions ?

Guilhem Massip Conseiller énergie

Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées















# Eclairage intérieur :

quels enjeux, quelles solutions?

**Sommaire** 

- 1. Etat des obligations :
  - Actuelles
  - À venir
- 2. Solutions de financement













# quels enjeux, quelles solutions?

## **Etat des obligations**

- La loi sur l'égalité des chances (accessibilité) :
  - Applicable aux ERP et IOP
  - Bâtiments neufs et rénovés
- Objectif: assurer un éclairement suffisant afin d'éviter les pertes d'équilibre lorsque l'éclairement naturel n'est pas suffisant.







## **Eclairage intérieur:**

## quels enjeux, quelles solutions?

#### **Etat des obligations**

#### Eclairement moyen mesuré au sol :

- 20 lux pour les cheminements extérieurs accessibles
- 200 lux au droit des postes d'accueil
- 100 lux pour les circulations intérieures horizontales
- 150 lux pour les escaliers et équipements mobiles
- 50 lux pour les circulations piétonnes de parc de stationnement
- 20 lux pour le parc de stationnement







# quels enjeux, quelles solutions?

### **Etat des obligations**

#### **Eclairage des locaux de travail :**

Régit par le code du travail

#### **Objectifs:**

- Éviter la fatigue visuelle et les affections de la vue qui en résultent
- Permettre de déceler les risques perceptibles par la vue







# Eclairage intérieur :

# quels enjeux, quelles solutions?

## Lat des obligations

#### Niveaux d'éclairement minimal sur le plan de travail :

- Voies de circulation intérieures : 40 lux
- Escaliers et entrepôt : 60 lux
- Locaux de travail, vestiaires, sanitaires : 120 lux
- Locaux aveugles: 200 lux
- Zone et voies de circulation extérieures : 10 lux
- Espaces de travail extérieurs : 40 lux

#### Obligation de lumière naturelle!







# quels enjeux, quelles solutions?

### **Etat des obligations**

Mais aussi... des besoins qualitatifs en fonction de la nature et de la précision de la tâche à exécuter :

- Uniformité
- Eblouissement
- Rendu de couleur
- Qualité de la source
- Effet thermique
- pilotage

Un seul référentiel: NF EN 12464-1







## **Eclairage intérieur :**

## quels enjeux, quelles solutions?

#### **Etat des obligations**

#### Règlement de sécurité contre l'incendie pour les ERP :

- Lorsque la lumière naturelle est insuffisante ou fait défaut, obligation d'éclairage artificiel :
  - L'éclairage normal
  - L'éclairage de sécurité
  - Et éventuellement l'éclairage de remplacement

L'éclairage normal est obligatoirement électrique.







# quels enjeux, quelles solutions?

## Etat des obligations

#### La conception des installations d'éclairage :

- Régit par la norme NF C15-100 titre 7
- D'application obligatoire
- Chaque local doit avoir au minimum un point d'éclairage







## **Eclairage intérieur:**

# quels enjeux, quelles solutions?

## Ltat des obligations

#### La réglementation thermique :

- Pour les bâtiments nouveaux : RT2012 à minima
- Pour les bâtiments réhabilités :
  - RT globale
  - RT élément par élément

#### Pour les bâtiments publics :

Bâtiments exemplaires

#### Pour les bâtiments tertiaires :

Le décret tertiaire















# quels enjeux, quelles solutions?

## **Etat des obligations**

#### La Réglementation Thermique 2012 :

- Fixe des objectifs globaux
- Fait référence aux prescriptions de la NF EN 12464-1
- S'appuie sur la NF EN 15193 pour le calcul des performances énergétiques.







## **Eclairage intérieur:**

## quels enjeux, quelles solutions?

### Etat des obligations

#### La réglementation thermique 2012 :

- Méthode de calcul Th-BCE 2012 :
  - Utilisation de la lumière naturelle
  - Expression de la consommation d'éclairage artificiel Cep
  - Coefficient C1 gestion suivant l'occupation des locaux
  - Coefficient C2 gestion de l'éclairage artificiel suivant la lumière naturelle













# quels enjeux, quelles solutions?

#### **Etat des obligations**

#### Une réalité:

La construction annuelle de bâtiments neufs ne représente que 1 % du stock.

L'enjeu majeur est dans l'ancien, soit 700 millions de m² à rénover thermiquement.







## **Eclairage intérieur:**

# quels enjeux, quelles solutions?

#### **Etat des obligations**

#### RT rénovation « globale » :

- Fixe la puissance en matière d'éclairage pour tous les bâtiments à partir de 1 000 m² dont le montant de rénovation représenterait 25 % du prix du bâtiment (bâti après 1948)
- Même exigence que la RT2012







# quels enjeux, quelles solutions?

### **Etat des obligations**

#### RT rénovation « élément par élément » :

- Fixe les exigences en matière d'éclairage pour tous les bâtiments à partir de 100 m<sup>2</sup>.
- Nouvelles prescriptions applicables dès 2018
- (arrêté du 22 mars 2017 modifiant l'arrêté du 3 mai 2017)







Type de locaux	Parties communes de tous types de bâtiment, habitation ou professionnel		Bâtiments ou parties de bâtiment à usage autre que habitation	
Prescription	Escaliers, escalators	Espaces de stationneme nt	Entrées, paliers, couloirs et autres parties communes intérieures	Dispositif automatique ou commande centralisée permettant l'abaissement ou
Abaissement ou extinction auto	Dispositif automatique permettant l'abaissement ou l'extinction de l'éclairage			l'extinction de l'éclairage
Détection de lumière du jour	Non précisé	Non précisé	Non précisé	Gradation automatique de l'éclairage en fonction des apports de lumière du jour
Surface maxi contrôlée par un seul dispositif	Non précisé	500 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup>	25 m² pour la gradation automatique     Sans zonage précisé pour la présence
Nombre maxi de niveaux contrôlés	3 étages maximum	Par niveau	Par étage	Sans objet
Puissance installée maxi pour l'éclairage général	Non précisé	Non précisé	Non précisé	1,6 W/m²/100 lux d'éclairement moyen à maintenir















## quels enjeux, quelles solutions?

## Etat des obligations

#### **Bâtiments exemplaires:**

- Issue de la loi de transition énergétique du 17 août 2015 :
  - Exemplarité de la maitrise d'ouvrage publique sur les constructions neuves
- Obligation précisée par décret du 21 décembre 2016 :
  - Respecter les critères « Hautes Performances Environnementales (HPE),
  - Ou se conformer aux exigences du sésame « bâtiment à énergie positive » (Bepos)

#### Applicable au 1er septembre 2017 !







## **Eclairage intérieur:**

# quels enjeux, quelles solutions?

#### **Etat des obligations**

#### Décret tertiaire - décret du 9 mai 2017

- Obligation d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments à usage tertiaire.
- suspendu par le Conseil d'Etat le 11 juillet 2017.
- · Objectifs du texte:
  - 25 % d'économies sur la consommation énergétique totale d'ici 2020
  - puis 40 % d'ici 2030.







# quels enjeux, quelles solutions?

#### Solutions de financement

#### Quel financement?

- Éclairage intérieur ? NON, la transition énergétique
- Neuf? OUI dans certains cas
- Rénovation ? OUI

#### Qui sont les financeurs?

- Les privés : banques, tiers financeurs
- Les institutionnels : EPCI, Conseil déptal ou régional, l'Etat, l'Europe, la Caisse des Dépôts, etc.







# Eclairage intérieur :

# quels enjeux, quelles solutions?

#### Solutions de financement

- Les véhicules financiers :
  - L'autofinancement
  - Prêt conventionnel
  - Prêt à taux zéro
  - Prêt croissance verte
  - Subventions
  - Intracting







# quels enjeux, quelles solutions?

#### Solutions de financement

Zoom sur l'intracting : dispositif CDC

#### Les principes :

- fond interne alloué par un établissement à la performance énergétique de son patrimoine
- convention entre services au sein de la collectivité locale







## **Eclairage intérieur:**

## quels enjeux, quelles solutions?

#### Solutions de financement

Zoom sur l'intracting : dispositif CDC

#### Un projet d'intracting comporte nécessairement :

- Un programme de travaux qui vise l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine,
- Une prévision de la baisse attendue des consommations,
- Un calcul des gains économiques avec un temps de retour sur investissement « court » (10 ans maximum),
- Un dispositif de suivi des consommations et de pilotage des systèmes garantissant la réussite du projet.













# quels enjeux, quelles solutions?

#### Solutions de financement

#### Zoom sur l'intracting : dispositif CDC

#### Au final:

Les économies effectuées sur le budget de fonctionnement de l'établissement sont « sanctuarisées » dans le fonds interne pour « rembourser » l'investissement initial et alimenter le fonds.







## **Eclairage intérieur:**

## quels enjeux, quelles solutions?

#### Solutions de financement

#### Zoom sur l'intracting : dispositif CDC

#### Les avantages :

- La capitalisation d'un savoir-faire interne et une professionnalisation des équipes pour aborder des opérations plus complexes
- A moyen terme, la démarche conduit la gouvernance des établissements à privilégier la maintenance préventive plutôt que curative







# quels enjeux, quelles solutions?

#### Solutions de financement

#### Zoom sur l'intracting : dispositif CDC

#### Les avantages :

- Création d'une « ligne budgétaire » pilotée par l'établissement et exclusivement dédiée au financement des travaux d'efficacité énergétique du projet.
- Les économies induites par les investissements doivent servir à réalimenter la ligne budgétaire.







# Eclairage intérieur :

# quels enjeux, quelles solutions?

#### Solutions de financement

Ne pas oublier les véhicules juridiques adaptés :

Le contrat de performance énergétique.







# quels enjeux, quelles solutions?

#### Conclusion

#### Deux facteurs de réussite :

- L'expertise de la collectivité
- La culture de l'innovation





# Le recyclage des équipements électriques : Responsabilités des acteurs

**David MARTIN** 

Direction des Partenariats et du Développement RÉCYLUM













#### Qui est Récylum?

#### Organisme à but non lucratif ayant une mission d'intérêt général :

- **Collecter** les équipements électriques de ses adhérents sur le territoire national (DOM/COM compris).
- Recycler les équipements collectés dans des conditions respectueuses de l'environnement
- Promouvoir:
  - Le service de collecte auprès des détenteurs des équipements.
  - L'éco-conception des équipements auprès des producteurs.
  - Le développement des emplois de réinsertion.







## Périmètre d'intervention de Récylum







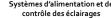
## afe Ce que nous enlevons au quotidien





Eclairage tertiaire et industriel





























#### Pourquoi recycler les DEEE?

- Pour préserver les ressources naturelles.
  - Ils sont composés majoritairement de matières recyclables (métaux, plastiques, ...)



Luminaires aluminium



Boules plastique

- Pour neutraliser les risques de pollution.
  - Composants dangereux ou particuliers (lampes, condensateurs, cartes électroniques, écrans, plastiques à retardateurs de flamme bromés, fluides frigorigènes, mercure,...) nécessitant un traitement spécifique.



Lampes (mercure)



Condensateu



Cartes électroniques







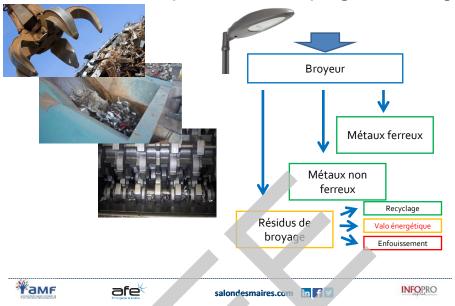








#### Ne pas confondre recyclage et ferraillage







#### Centre de démantèlement des DEEE

Étape 1 : Prétraitement manuel



Retrait des lampes, des câbles, des globes en verre ... Démontage des armoires et gros équipements

Étape 2 : Désintégration des équipements



Étape 3 : Dépollution manuelle post-broyage



**Y**amf



salondesmaires.com in f



Étape 4 : Séparation des fractions

**INFO**PRO





#### Les solutions de collecte





# Enlèvement sur site

- Vos équipes déposent les équipements dans nos conteneurs installés sur votre site.
- Vous pouvez également demander un destockage ponctuel (dès 500 kg)
- Vous disposez de la traçabilité totale
- C'est gratuit!

Plus de 250 communes, métropoles, syndicats... nous font confiance

Mais également plus de 500 entreprises, industries, entrepôts































# Enlèvement sur site

- Mise à disposition de conteneurs adaptés
- · Vous pouvez également demander un destockage ponctuel (dès 500 kg)
- Vous disposez de la traçabilité totale
- · C'est gratuit!





Plus de 250 communes, métropoles, syndicats... nous font confiance







Nantes Metropole



Mais également plus de 500

















### Enlèvement chez les prestataires

- Mise à disposition de conteneurs chez le prestataire ou sur le chantier
- Traçabilité au travers du certificat de collecte sélective

Exigez de vos prestataires une garantie de traitement (Récylum peut vous fournir un modèle de clause type à insérer dans vos contrats)











#### Responsabilité des acteurs







#### Recyclage des matériels : qui est responsable ?

- La Maîtrise d'Ouvrage (public / privé)
  - Code de l'environnement : tout producteur d'un déchet en est responsable jusqu'à sa complète élimination
  - La responsabilité du Maire / Président / DG est engagée !



- L'entreprise en charge des travaux (Maîtrise d'Œuvre)
  - Doit prendre en charge les déchets issus des travaux
  - Doit veiller à ce que les déchets aillent dans les filières adéquat



- Le gestionnaire de déchet
  - Doit traiter les DEEE conformément à la réglementation en dépolluant et en séparant les différents matériaux



TOUT LE MONDE PORTE SA PART DE RESPONSABILITE!















#### MOA: Bien rédiger vos appels d'offre

- Clauses techniques CCTP / CCAP :
  - Faire apparaitre la nécessité de traiter les DEEE en tant que tel
  - Exiger des documents de traçabilité



- Les critères de valorisation de l'offre :
  - Critères liés à la performance en matière de protection de l'environnement
- Les annexes :
  - Rappels de réglementation DEEE

















### Merci pour votre attention!

#### Nous contacter:

Détenteurs d'équipements

David MARTIN 01 56 28 95 18 dmartin@recylum.com

#### **Producteurs** d'équipements

Yann LE ROUX 01 56 28 98 22 yleroux@recylum.com

#### Suivez nous sur les réseaux sociaux

















Le grand rendez-vous de l'achat public

**21, 22 & 23 NOVEMBRE 2017** PARIS > PORTE DE VERSAILLES

## Eclairage et santé : Effets de la lumière et l'éclairage sur l'œil de l'enfant dans les établissements scolaire

Christophe ORSSAUD
Responsable de l'UF d'ophtalmologie
HEGP / HUPO / AP – HP Paris















#### Introduction

### Le rôle de la lumière est important pour:

- · le développement du système visuel.
  - Néanmoins ce rôle est difficile à confirmer
  - car il faut étudier ce qui se passe en son absence,
  - en éliminant d'autres effets environnementaux;
- certains mécanismes biologiques vitaux non visuels,
  - via la chronobiologie et les rythmes circadiens,
  - et la luminothérapie;
- le vieillissement des structures oculaires.

#### Introduction

## Il faut tenir compte:

- du type de lumière : naturelle, veilleuse, UV, LED, ....
- de l'âge :
  - o Notion de plasticité cérébrale / période critique;
  - o Notion de susceptibilité et vieillissement des tissus:
    - L'expérience visuelle joue un rôle essentiel dans le développement de la vision et de l'appareil visuel.
      - Elle doit être « complète » pour que l'ensemble du système visuel ait une maturation normale;
      - Toute perturbation de l'expérience visuelle aboutit à une altération +/- importante de la fonction visuelle.

#### Introduction

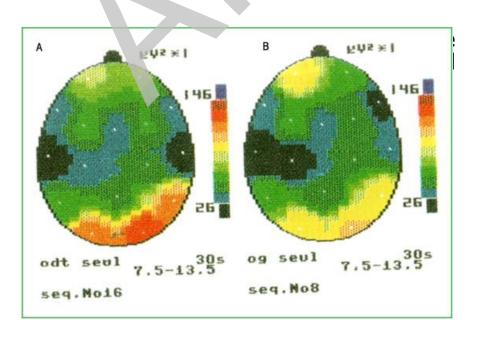
## Le développement du système visuel:

- Comporte deux phases :
  - La première, in-utéro, ne nécessite ni expérience visuelle ni lumière.
    - Phase d'organogénèse au cours de laquelle s'installent l'œil, les voies optiques et les centres visuels laire et llaire.
    - Phase de début de maturation sans expérience visuelle.
  - La seconde, post natale nécessite lumière et l'expérience visuelle.

# Lumière et développement du système visuel

Différences histologiques corticales entre enfants sains ou amblyopes

- · Chez l'enfant amblyope fonctionnelle
  - l'œil dominé « ne voit pas »,
     mais reçoit suffisamment de lumière
     pour organiser les connections neuronales.
- · Chez l'enfant amblyope par privation visuelle,
  - l'œil dominé « ne voit pas » et ne reçoit pas de lumière.



# Lumière et développement du système visuel

# Différences histologiques corticales entre enfants sains ou amblyopes

- Chez l'enfant amblyope par privation visuelle,
   l'œil « dominé » ne reçoit pas de lumière,
  - => retentissement sur l'organisation du cortex visuel occipital.
  - l'œil sain active un portion plus importante du cortex visuel que l'œil amblyope,
    - par réarrangement des colonnes de dominance oculaire en faveur de l'œil dominant.

# Lumière et variation de la réfraction

## Lumière et protection contre la myopie

- Comment expliquer l'augmentation de prévalence de la myopie des jeunes dans les pays industrialisés?
  - o Des études épidémiologiques ont démontré que :
    - Les enfants passant plus de temps à l'extérieur ont moins de risque de développer une myopie;
       L'exposition quotidienne à des niveaux élevés
    - de lumière, notamment au soleil, semble avoir un effet protecteur vis-à-vis du développement de la myopie d'âge.

# Lumière et variation de la réfraction

### Lumière et protection contre la myopie

- Comment expliquer l'augmentation de prévalence de la myopie des jeunes dans les pays industrialisés?
  - o Des études épidémiologiques ont démontré que:
    - L'effet protecteur du temps passé à l'extérieur est indépendant de l'activité pratiquée (sport, ..).
      - C'est la durée totale passée à l'extérieur qui compte,
    - L'absence d'activité en extérieur permettrait d'expliquer, en partie, l'augmentation de fréquence de la myopie constatée chez les jeunes dans les pays industrialisés.

# Lumière et variation de la réfraction

## Lumière et protection contre la myopie

- Comment expliquer l'augmentation de prévalence de la myopie des jeunes dans les pays industrialisés?
  - o Mais cette ↑ de la prévalence est multifactorielle :
    - Il n'existe pas un « facteur particulier » spécifique
      - Participent également la génétique, la lecture :
      - L'emmetropisation est activement régulé par la vision.
        - Une défocalisation de l'image sur la rétine
           modification de la longueur axiale de l'oeil visant à corriger le flou rétinien de l'image.
        - Elle serait le stimulus de mécanismes biologiques locaux.

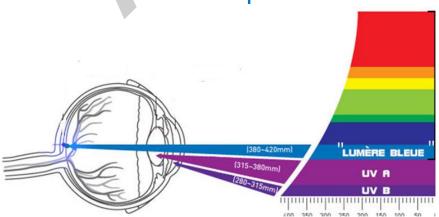
#### Effet délétère de la lumière

## La lumière nocive pour l'œil

- · Ces effets diffèrent selon:
  - o Le spectre lumineux : Lumière bleue, UV, ....
  - ∘ L'âge:
    - du fait de la plus faible capacité d'absorption du rayonnement lumineux par l'œil d'un enfant du fait de la transparence des milieux,
      - D'où la nécessité d'utiliser de meilleurs moyens de protection dans cette tranche de la vie.
  - o Des facteurs génétiques / pathologies oculaire.

#### Effet délétère de la lumière

#### La lumière nocive pour l'œil



#### Effet délétère de la lumière

### La lumière nocive pour l'œil

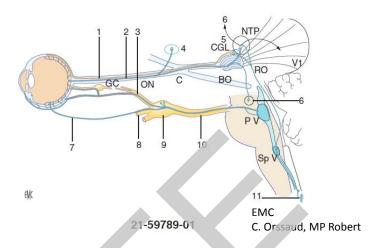
- · Ces effets diffèrent selon:
  - o Le spectre lumineux.
  - ₀ L'âge.
  - o Des facteurs génétiques / pathologies oculaire.
    - Il existe un risque de vieillissement précoce de la rétine
      - La lumière interagit avec le pigment maculaire,
      - Certaines anomalies génétiques favorisent le risque de dégénérescence rétinienne à la lumière.
        - D'où la nécessité de protection dans cette tranche de la vie.

#### Effet délétère de la lumière

### La lumière nocive pour l'œil

- La lumière bleue:
  - o Retentit sur l'horloge biologique.
    - Les cellules à mélanopsines, photorécpeteurs non visuel:
      - ont un pic de réponse qui est maximal dans les courtes longueurs d'onde (bleu);
      - participent au contrôle des rythme circadien et l'endormissement.

#### Effet délétère de la lumière





# Éclairage intérieur, évolution technologique et normative Le projet d'éclairage

**Franck Meurillon** 

Concept Énergie Lumière Nieppe













Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie







#### Transition énergétique



L'éclairage dans la transition énergétique

L'éclairage fait partie intégrante de la transition énergétique. C'est ce constat, partagé par l'ADEME, qui doit amener la France à rentrer...





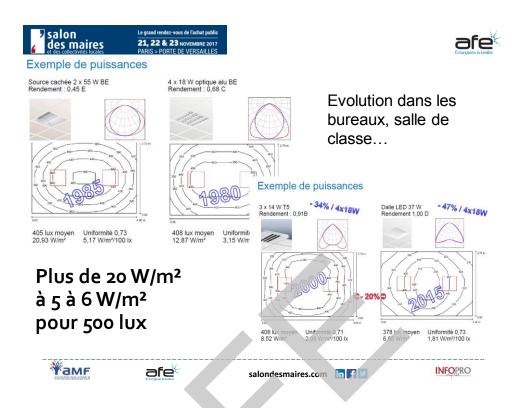


salondesmaires.com in 📝 💟



**INFO**PRO









La technologie LED s'est imposée.

Il faut être vigilant sur la qualité.



A partir de 20 € !!!

Vérifier la qualité des LED, l'alimentation, les CGV, la garantie...









#### Système de gestion d'éclairage : les fonctions

#### 5 fonctions de base

- Allumage / extinction
- Gradation, manuelle, bouton poussoir, télécommande
- Horloge
- Détection de présence
- Cellule photoélectrique : gradation apports de l'éclairage naturel









# Pour de la gestion, il faut ouvrir vers l'extérieur.







#### Respect de la réglementation en vigueur

Arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement

- Il permet d'assurer des valeurs d'éclairement moyen horizontal mesurées au sol le long du parcours usuel de reulation en tenant compte des zones de transition entre les tronçons d'un parcours, d'au moins :
- 20 lux pour le cheminement extérieur accessible ainsi que les pares de stationnement extérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles ;
  - reutations pietonnes accessibles; 20 lux pour les parcs de stationnement intérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles; 200 lux au droit des postes d'accueil ou des mobiliers en faisant office; 100 lux pour les circulations intérieures horizontales;

  - 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile.

NF EN 12464-1 (juillet 2011)

#### Norme française homologuée

NF EN 12464-1 indice de classement : X 90-003-1

ICS : 13 180 : 91 160 10

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 22 juin 2011 pour prendre effet le 22 juillet 2011. Remplace la norme homologuée NF EN 12464-1, de Juin 2003.

#### Décrets, arrêtés, circulaires

#### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

Arrêté du 22 mars 2017 modifiant l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants

« Art. 44. – Dans les bâtiments ou parties de bâtiment à usage autre que d'habitation, pour toute nouvelle installation d'éclairage, la puissance installée pour l'éclairage général est inférieure ou égale à 1.6 watt par mètre carré de surface utile et par tranche de niveaux d'éclairement moyen à maintenir de 100 lux sur la zone à éclairer.





salondesmaires.com in F1











#### Exemple de gain financier possible – bâtiments communaux









Une mairie, un groupe scolaire, une salle de sport, une salle des fêtes et un centre technique et administratif

Pour l'éclairage

Actuellement 26 kW 55.000 kWh/an

9 kW

afe<sup>®</sup>



avec gestion -25%

5.500 €/an de consommation

18.900 kWh/an 14.175 kWh/an

1.417 €/an



MAMF

Possible













## Merci de votre attention et bon projet

























Retrouver ces fiches sur le stand de l'AFE D 38

Et sur le site Internet de l'AFE: www.afe-eclairage.fr

# A lire dans le n° 294 de la Revue Lux :

- Transition énergétique des bâtiments communaux
- Maintenance de l'éclairage LED
- La complainte des candélabres en EP

(Disponible sur le stand de l'AFE)













Le grand rendez-vous de l'achat public

**21, 22 & 23 NOVEMBRE 2017** PARIS > PORTE DE VERSAILLES

Mardi 21 novembre

#### Eclairage public.

Les obligations réglementaires françaises et européennes face aux investissements. Analyse et explications.

Mercredi 22 novembre

#### Eclairage intérieur des bâtiments publics

(bureaux, écoles, salles polyvalentes...) : quels enjeux, quelles solutions ?

#### jeudi 23 novembre

#### LED et éclairage public :

pollution lumineuse, santé, sécurité, performances. Etat des lieux et analyse











Le grand rendez-vous de l'achat public

**21, 22 & 23 NOVEMBRE 2017** PARIS > PORTE DE VERSAILLES

# LED et éclairage public :

pollution lumineuse, santé, sécurité, performances.

Etat des lieux et analyse











Le grand rendez-vous de l'achat public

21, 22 & 23 NOVEMBRE 2017 PARIS > PORTE DE VERSAILLES

#### Introduction

#### Marie-Pierre ALEXANDRE

# Directrice générale de l'AFE Directrice de la publication – revue LUX





salondesmaires.com in f









Retrouver ces fiches sur le stand de l'AFE D 38

Et sur le site Internet de l'AFE : www.afe-eclairage.fr

### A lire dans le n° 294 de la Revue Lux :

- Transition énergétique des bâtiments communaux
- Maintenance de l'éclairage LED
- La complainte des candélabres en EP

(Disponible sur le stand de l'AFE)









